



Erreur de carburant dans réservoir

Par **hoyas**, le **31/01/2014** à **08:04**

bonjour, le 13 janvier un pompiste a mis pour 52 € d'essence au lieu du gazole dans ma voiture. le vendredi je tombe en panne. depuis le 20 janvier ma voiture est immobilisée. Mardi 28 janvier un expert confirme qu'il y a bien de l'essence dans le réservoir. LA station demande une contre expertise qui se fera le 14 février. Depuis tout ce temps je n'ai pas de voiture. JE voudrais savoir par quel moyen je peux procéder pour que la station me paye une voiture de location.

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **31/01/2014** à **10:19**

Bonjour,

En fait la station paiera bien cette location, mais après que sa mise en cause - responsabilité - soit relevée et si c'est bien le cas.

Dans le cadre d'une démarche amiable, la station aurait accepté cette prise en charge pendant un délai normal de réparation.

Si cette station a demandé une seconde expertise (demandé auprès de qui ??) c'est un signe de désaccord manifeste et donc il y a une controverse sur l'origine exacte du carburant.

J'espère pour vous que vous avez conservé la facture/facturette/ticket de paiement.